



HAL
open science

Idée reçue #4 "L'Open Access facilite le plagiat"

Anne Laure Achard, Dalila Boudia, Nicolas Jardin, Alain Marois, Sitthida Samath

► To cite this version:

Anne Laure Achard, Dalila Boudia, Nicolas Jardin, Alain Marois, Sitthida Samath. Idée reçue #4 "L'Open Access facilite le plagiat". Matinée Open Access Week Lyon oawlyon2018 "Bibliothèques et chercheurs : la science ouverte en commun", Oct 2018, Lyon, France. , 2018. hal-01898055

HAL Id: hal-01898055

<https://hal.science/hal-01898055v1>

Submitted on 17 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Idée reçue #4

« L'Open Access facilite le plagiat »

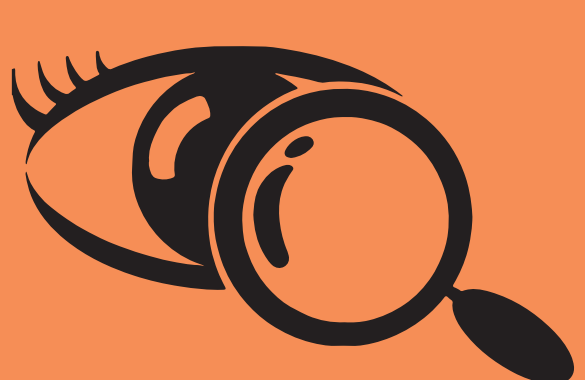


SI MON ARTICLE OU MA THÈSE EST EN OPEN ACCESS SUR LE WEB, J'AI TOUTES LES CHANCES DE ME FAIRE PLAGIER !

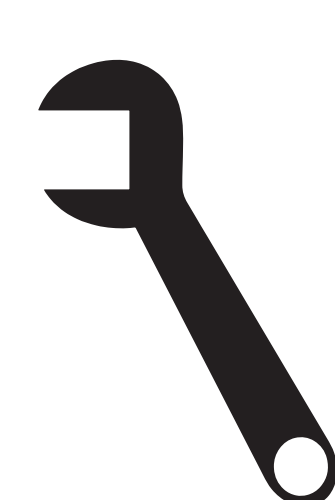
Le plagiat existait bien avant l'Open Access.

En revanche, plus votre document est visible, valorisé, cité - ce que favorise largement l'Open Access – plus la fraude sera flagrante, et plus il sera risqué de le plagier⁽¹⁾. En fait, avec l'Open Access, vous avez surtout toutes les chances de vous faire... citer !

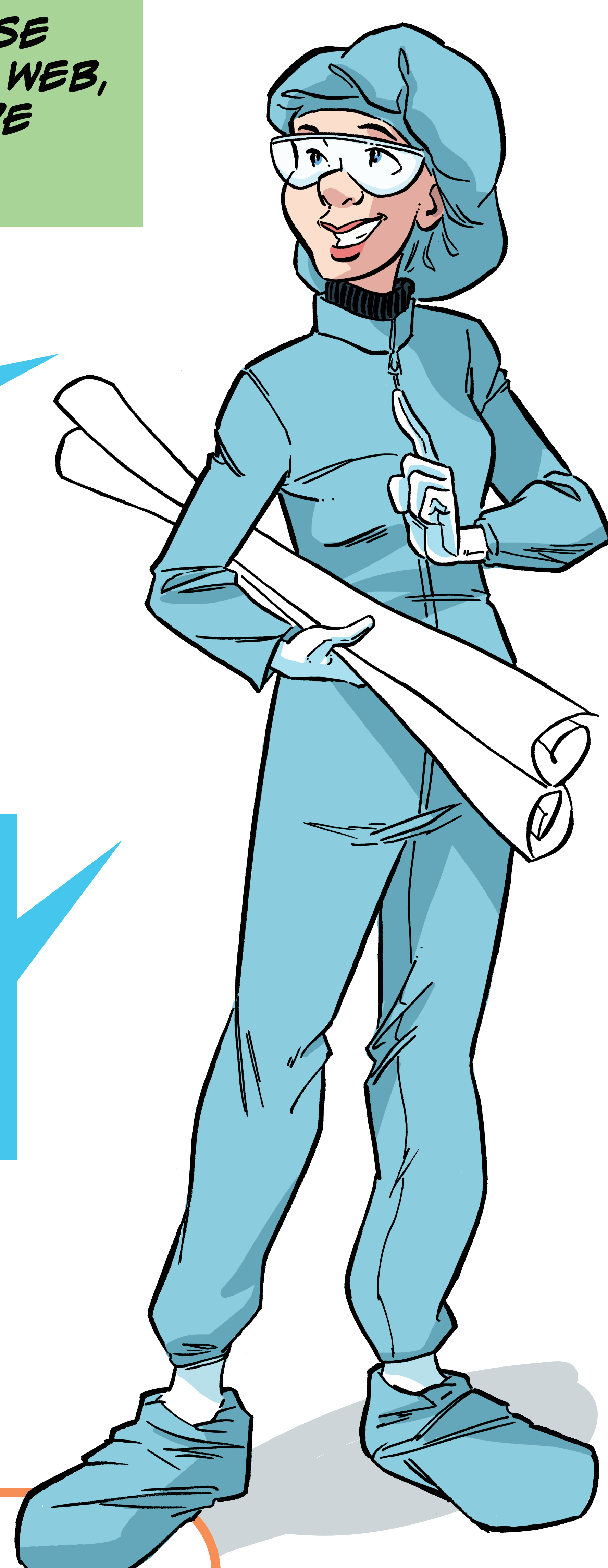
Les logiciels anti-plagiat sont désormais très répandus, et ils détectent plus facilement le plagiat lorsque celui-ci concerne des publications en libre accès.



Consultez la page anti-plagiat de l'Université de Lyon⁽²⁾.



Testez le logiciel anti-plagiat de votre établissement ou les outils gratuits en ligne⁽³⁾.



Quand vous publiez dans une revue en Open Access, vous conservez vos droits moraux, mais également, dans la plupart des cas, vos droits patrimoniaux (généralement cédés dans le cas d'une édition commerciale payante). De même, tout dépôt en archive ouverte est protégé par le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tout auteur qui utilise un document en Open Access a l'obligation de citer sa source.

Approfondissez la question de l'Open Access et du droit d'auteur avec un ouvrage consacré au sujet⁽⁴⁾.



Le dépôt dans une archive ouverte comme HAL est horodaté, ce qui permet de prouver l'antériorité scientifique de vos résultats. Un identifiant unique garantit la paternité de l'article déposé.

La publication en libre accès ou le dépôt dans une archive ouverte peut s'accompagner d'une licence Creative Commons⁽⁴⁾ facilitant la réutilisation de la publication tout en protégeant la paternité.



Consultez les nombreux sites pour connaître et utiliser les licences Creative Commons⁽⁵⁾.

1. Comets. (2017). Pratiquer une recherche intégrée et responsable. <http://www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/guide2017-fr-2.pdf>
2. Université de Lyon. Campagne anti-plagiat de l'Université de Lyon. <https://www.universite-lyon.fr/vie-des-campus/bien-vivre-dans-nos-campus/documentation-et-bibliotheques/campagne-anti-plagiat-de-l-universite-de-lyon-11180.kjsp?RH=1487584917413>
3. INRA. Dix outils de vérification de plagiat en ligne. <https://ist.blogs.inra.fr/technologies/2014/11/25/dix-outils-de-verification-de-plagiat-en-ligne>
4. Bernault, C. (2016). Open access et droit d'auteur. Bruxelles : Larcier.
5. Cirad. Connaître et utiliser les licences Creative Commons. <https://coop-ist.cirad.fr/aide-a-la-publication/publier-et-diffuser/connaître-et-utiliser-les-licences-creative-commons/1-droits-d-auteurs-et-droit-des-bases-de-donnees>

